

GUIDE D'APPRÉCIATION DU RENDEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Nom de l'enseignant :

COMPÉTENCE 1

Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

COMPOSANTES (Référentiel du MELS)

- 1.1 Situer les points de repères fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats, méthodes) des savoirs de sa discipline afin de rendre possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.
- 1.2 Prendre une distance critique à l'égard de la discipline enseignée.
- 1.3 Établir des relations entre la culture seconde prescrite dans le programme de formation et celle de ses élèves.
- 1.4 Transformer la classe en un lieu culturel ouvert à la pluralité des perspectives dans un espace de vie commun.
- 1.5 Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social.

NIVEAU DE MAÎTRISE ATTENDU

L'enseignant doit être en mesure :

- de comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;
- de manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et d'en apprécier les potentialités et les limites ;
- de manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;
- de construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.

Date : _____

1) La ou les composantes à développer pour atteindre la compétence :

2) Niveau de maîtrise actuel : _____

3) Niveau de maîtrise visé : _____

4) Moyens retenus :

5) Réalisations :

Nom de l'enseignant :

COMPÉTENCE 2

Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

COMPOSANTES (Référentiel du MELS)

- 2.1 Employer une variété de langage oral approprié dans ses interventions auprès des élèves, des parents et des pairs.
- 2.2 Respecter les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves, aux parents et aux pairs.
- 2.3 Pouvoir prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors des discussions.
- 2.4 Communiquer ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.
- 2.5 Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites.
- 2.6 Chercher constamment à améliorer son expression orale et écrite.

NIVEAU DE MAÎTRISE ATTENDU

L'enseignant doit être en mesure :

- de maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ;
- de s'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.

Date : _____

1) La ou les composantes à développer pour atteindre la compétence :

2) Niveau de maîtrise actuel : _____

3) Niveau de maîtrise visé : _____

4) Moyens retenus :

5) Réalisations :

Nom de l'enseignant :

Date : _____

COMPÉTENCE 3

Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

1) La ou les composantes à développer pour atteindre la compétence :

COMPOSANTES (Référentiel du MELS)

- 3.1 Appuyer le choix et le contenu de ses interventions sur les données récentes de la recherche en matière de didactique et de pédagogie.
- 3.2 Sélectionner et interpréter les savoirs disciplinaires en ce qui concerne les finalités, les compétences ainsi que les éléments de contenus du programme de formation.
- 3.3 Planifier des séquences d'enseignement et d'évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression des apprentissages.
- 3.4 Prendre en considération les préalables, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration des situations d'enseignement-apprentissage.
- 3.5 Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- 3.6 Anticiper les obstacles à l'apprentissage des contenus à faire apprendre.
- 3.7 Prévoir des situations d'apprentissage permettant l'intégration des compétences dans des contextes variés.

2) Niveau de maîtrise actuel : _____

3) Niveau de maîtrise visé : _____

4) Moyens retenus :

5) Réalisations :

NIVEAU DE MAÎTRISE ATTENDU

L'enseignant doit être en mesure :

- de concevoir correctement des activités d'enseignement-apprentissage variées et d'un niveau de complexité raisonnable permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences ;
- d'intégrer ces activités dans une planification à long terme.

Nom de l'enseignant :

COMPÉTENCE 4

Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme.

COMPOSANTES (Référentiel du MELS)

- 4.1 Créer des conditions pour que les élèves s'engagent dans des situations- problèmes, des tâches ou des projets significatifs en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives ou sociales.
- 4.2 Mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d'apprentissages proposées.
- 4.3 Guider les élèves dans la sélection, l'interprétation et la compréhension de l'information disponibles dans les diverses ressources ainsi que dans la compréhension des éléments des situations-problèmes ou des exigences d'une tâche ou d'un projet.
- 4.4 Encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages.
- 4.5 Habilitier les élèves à travailler en coopération.

NIVEAU DE MAÎTRISE ATTENDU

L'enseignant doit être en mesure :

- de guider, par des interventions appropriées, les élèves dans la réalisation des tâches d'apprentissages ;
- d'animer les élèves dans l'accomplissement d'un travail coopératif ;
- de détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et d'utiliser les ressources appropriées pour y remédier.

Date : _____

1) La ou les composantes à développer pour atteindre la compétence :

2) Niveau de maîtrise actuel : _____

3) Niveau de maîtrise visé : _____

4) Moyens retenus :

5) Réalisations :

Nom de l'enseignant :

Date : _____

COMPÉTENCE 5

Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.

1) La ou les composantes à développer pour atteindre la compétence :

COMPOSANTES (Référentiel du MELS)

- 5.1 En situation d'apprentissage, prendre des informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves ainsi que de revoir et d'adapter l'enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.
- 5.2 Établir un bilan des acquis afin de porter un jugement sur le degré d'acquisition des compétences.
- 5.3 Construire ou employer des outils permettant d'évaluer la progression des compétences.
- 5.4 Communiquer aux élèves et aux parents, de façon claire et explicite, les résultats attendus ainsi que les rétroactions au regard de la progression des apprentissages et de l'acquisition des compétences.
- 5.5 Collaborer avec l'équipe pédagogique à la détermination du rythme et des étapes de progression souhaitées à l'intérieur du cycle de formation.

2) Niveau de maîtrise actuel : _____

3) Niveau de maîtrise visé : _____

4) Moyens retenus :

NIVEAU DE MAÎTRISE ATTENDU

L'enseignant doit être en mesure :

- de détecter, en situations d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves ;
- de préciser, de façon autonome, des correctifs à apporter à son enseignement ;
- de contribuer avec ses pairs à la préparation du matériel d'évaluation, à l'interprétation des productions des élèves au regard du développement des compétences et à l'élaboration d'outils de communication destinés aux parents ;
- de communiquer à l'élève les résultats d'un processus d'évaluation diagnostique et d'indiquer aux parents et aux membres de l'équipe pédagogique les éléments des stratégies d'intervention corrective envisagés.

5) Réalisations :

Nom de l'enseignant :

Date : _____

COMPÉTENCE 6

Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.

1) La ou les composantes à développer pour atteindre la compétence :

COMPOSANTES (Référentiel du MELS)

- 6.1 Définir et mettre en place un système de fonctionnement efficace pour les activités usuelles de la classe.
- 6.2 Communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer qu'ils s'y conforment.
- 6.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- 6.4 Adopter des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.
- 6.5 Maintenir un climat propice à l'apprentissage.

2) Niveau de maîtrise actuel : _____

3) Niveau de maîtrise visé : _____

4) Moyens retenus :

NIVEAU DE MAÎTRISE ATTENDU

L'enseignant doit être en mesure :

- de mettre en place et de maintenir des routines permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe ;
- de repérer et de corriger des problèmes de déroulement qui nuisent au fonctionnement du groupe-classe ;
- d'anticiper des problèmes de déroulement des activités de la classe et de planifier des mesures en vue de les prévenir ;
- de déterminer et d'appliquer des moyens permettant de régler des problèmes avec les élèves présentant des comportements inappropriés.

5) Réalisations :

Nom de l'enseignant :

COMPÉTENCE 7

Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

COMPOSANTES (Référentiel du MELS)

- 7.1 Favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, de comportement ou un handicap.
- 7.2 Rechercher l'information pertinente auprès des personnes-ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves.
- 7.3 Présenter aux élèves des tâches d'apprentissage des défis et des rôles dans le groupe-classe qui les font progresser dans leur cheminement.
- 7.4 Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.

NIVEAU DE MAÎTRISE ATTENDU

L'enseignant doit être en mesure :

- de collaborer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité.

Date : _____

1) La ou les composantes à développer pour atteindre la compétence :

2) Niveau de maîtrise actuel : _____

3) Niveau de maîtrise visé : _____

4) Moyens retenus :

5) Réalisations :

Nom de l'enseignant :

Date : _____

COMPÉTENCE 8

Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

1) La ou les composantes à développer pour atteindre la compétence :

COMPOSANTES (Référentiel du MELS)

- 8.1 Exercer un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement-apprentissage.
- 8.2 Évaluer le potentiel didactique des outils informatiques et des réseaux en relation avec le développement des compétences du programme de formation.
- 8.3 Communiquer à l'aide d'outils multimédias variés.
- 8.4 Utiliser efficacement les TIC pour rechercher, interpréter et communiquer de l'information et pour résoudre des problèmes.
- 8.5 Utiliser efficacement les TIC pour se constituer des réseaux d'échange et de formation continue concernant son propre domaine d'enseignement et sa pratique pédagogique.
- 8.6 Aider les élèves à s'appropriier les TIC, à les utiliser pour faire des activités d'apprentissage, à évaluer leur utilisation de la technologie et à juger de manière les données recueillies sur les réseaux.

2) Niveau de maîtrise actuel : _____

3) Niveau de maîtrise visé : _____

4) Moyens retenus pour développer la ou les composantes choisies (Développement) :

NIVEAU DE MAÎTRISE ATTENDU

L'enseignant doit être en mesure :

- de manifester un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage ;
- de disposer d'une vue d'ensemble des possibilités que les TIC offrent sur les plans pédagogique, didactique, notamment par l'intermédiaire des ressources internet, et de savoir les intégrer, de façon fonctionnelle, lorsqu'elles s'avèrent appropriées et pertinentes, dans la conception des activités d'enseignement-apprentissage ;
- d'utiliser efficacement les possibilités des TIC pour les différentes facettes de son activité intellectuelle et professionnelle : communication, recherche et traitement de données, évaluation, interaction avec les collègues ou des experts, etc. ;
- de transmettre efficacement à ses propres élèves la capacité d'utiliser les TIC pour soutenir de façon critique et articulée la construction personnelle et collective des savoirs.

5) Réalisations :

Nom de l'enseignant :

COMPÉTENCE 9

Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.

COMPOSANTES (Référentiel du MELS)

- 9.1 Collaborer avec les autres membres de l'équipe-école en vue de la définition des orientations ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets en matière de services éducatifs dans les domaines de responsabilités conférés aux établissements scolaires.
- 9.2 Faire participer les parents et les informer.
- 9.3 Coordonner ses interventions avec les différents partenaires de l'école.
- 9.4 Soutenir les élèves dans leur participation aux structures de gestion ou aux activités et aux projets de l'école.

NIVEAU DE MAÎTRISE ATTENDU

L'enseignant doit être en mesure :

- de situer son rôle par rapport à celui des autres intervenants internes ou externes pour en arriver à une complémentarité respectueuse des compétences de chacun ;
- d'adapter ses actions aux visées éducatives et d'apporter sa contribution en suggérant quelques pistes d'amélioration et en s'engageant personnellement dans la réalisation de projets d'école ;
- d'établir une relation de confiance avec les parents.

Date : _____

1) La ou les composantes à développer pour atteindre la compétence :

2) Niveau de maîtrise actuel : _____

3) Niveau de maîtrise visé : _____

4) Moyens retenus :

5) Réalisations :

Nom de l'enseignant :

Date : _____

1) La ou les composantes à développer pour atteindre la compétence :

COMPÉTENCE 10

Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation et ce, en fonction des élèves concernés.

2) Niveau de maîtrise actuel : _____

3) Niveau de maîtrise visé : _____

COMPOSANTES (Référentiel du MELS)

10.1 Discerner les situations qui nécessitent la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'enseignement-apprentissage, à l'évaluation des apprentissages et à la maîtrise des compétences de fin de cycle.

10.2 Définir et organiser un projet en fonction des objectifs à atteindre par l'équipe pédagogique.

10.3 Participer activement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.

10.4 Travailler à l'obtention d'un consensus, lorsque cela est requis, entre les membres de l'équipe pédagogique.

4) Moyens retenus :

5) Réalisations :

NIVEAU DE MAÎTRISE ATTENDU

L'enseignant doit être en mesure :

- de contribuer de manière pertinente aux travaux de l'équipe enseignante ;
- de critiquer de façon constructive les réalisations de l'équipe et d'apporter des suggestions novatrices en matière pédagogique.

Nom de l'enseignant :

COMPÉTENCE 11

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

COMPOSANTES (Référentiel du MELS)

- 11.1 Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.
- 11.2 Échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques.
- 11.3 Réfléchir sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- 11.4 Mener des projets pédagogiques pour résoudre des problèmes d'enseignement.
- 11.5 Faire participer ses pairs à des démarches de recherche liées à la maîtrise des compétences visées dans le programme de formation et aux objectifs éducatifs de l'école.

NIVEAU DE MAÎTRISE ATTENDU

L'enseignant doit être en mesure :

- de repérer, de comprendre et d'utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ;
- de préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ;
- de mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement ;
- d'entreprendre des projets de recherche sur des aspects ciblés de son enseignement.

Date : _____

1) La ou les composantes à développer pour atteindre la compétence :

2) Niveau de maîtrise actuel : _____

3) Niveau de maîtrise visé : _____

4) Moyens retenus :

5) Réalisations :

Nom de l'enseignant :

Date : _____

1) La ou les composantes à développer pour atteindre la compétence :

COMPÉTENCE 12

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

2) Niveau de maîtrise actuel : _____

3) Niveau de maîtrise visé : _____

COMPOSANTES (Référentiel du MELS)

- 12.1 Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions.
- 12.2 Mettre en place dans sa classe un fonctionnement démocratique.
- 12.3 Fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- 12.4 Justifier, auprès des publics intéressés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves.
- 12.5 Respecter les aspects confidentiels de sa profession.
- 12.6 Éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.
- 12.7 Situer à travers les grands courants de pensée les problèmes moraux qui se déroulent dans sa classe.
- 12.8 Utiliser, de manière judicieuse, le cadre légal et réglementaire régissant sa profession.

4) Moyens retenus :

NIVEAU DE MAÎTRISE ATTENDU

L'enseignant doit être en mesure :

- d'agir de manière responsable auprès des élèves pour que l'on puisse sans réserve recommander de lui confier un groupe ;
- de répondre de ses actions en fournissant des arguments fondés.

5) Réalisations :